

Laon, le 1^{ER} octobre 2020

L'inspectrice de l'Éducation nationale

à

Mesdames, Messieurs les Directeurs d'école

Mesdames et Messieurs les Professeurs des écoles

Mesdames et Messieurs les membres du RASED

NOTE DE SERVICE N°2

Vous avez su mettre en œuvre les conditions de sécurité affective et sanitaire, pour permettre une rentrée sereine pour tous les élèves, et pour leurs parents. Rares sont les cas covid-19 déclarés sur la circonscription. Mais attention, la vigilance sanitaire reste de mise pour la protection des élèves, et pour vous-même.

La période de passation des évaluations est terminée, laissant place à celle des remontées. Je vous remercie pour votre implication. Les résultats seront à analyser en équipe pour identifier les besoins spécifiques de chaque élève. Les constellations, qui vous sont présentées dans cette note, seront un espace collectif de formation pour chercher à adapter les modalités d'intervention pédagogique.

Le plan global de formation vous sera présenté prochainement par l'équipe de circonscription.

Je souhaite qu'il réponde à vos besoins et qu'il permette à chacun de se nourrir professionnellement.

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale

Marjorie RICHARD



PLAN MATHÉMATIQUES / PLAN FRANÇAIS

A partir de cette année 2020-2021, deux modalités de formation coexistent :

- ✗ Les parcours de 18h composés de 6h en mathématiques, 6h en français, 6h « autre ».
- ✗ Les formations en « constellation » de 30h en mathématiques ou en français dont 18h hors temps de classe et 12h sur le temps scolaire avec remplacements prévus par la brigade.

Exemple pour un enseignant :

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Constellation Maths 30h	6h Maths	6h Maths	Constellation Français 30h	6h Maths	6h Maths
	6h Français	6h Français		6h Français	6h Français
	6h Autres	6h Autres		6h Autres	6h Autres

- *En 2020-21, la totalité des enseignants de cycle 2 ainsi que les enseignants de cycle 3 en REP+ intègrent des constellations en mathématiques ou en français.*
- *Les dates et lieux de formation seront définies avec votre référent au sein de chaque constellation.*

La formation en constellation est une volonté ministérielle d'adopter une nouvelle démarche qui se rapproche du contexte local d'enseignement et permet un travail au sein d'un groupe restreint (6 à 8 enseignants d'un même cycle d'une école ou de plusieurs écoles proches).

Le groupe est accompagné par un référent (CPC, formateur académique, DEA ou PEMF). Ensemble, ils cernent une question d'enseignement qui correspond aux besoins (notamment au regard des résultats des élèves aux évaluations nationales).

Les journées de formation offertes sur le temps scolaire sont à considérer comme une opportunité. Elles rendent possibles l'articulation entre la construction collective de séances, leur mise en œuvre, et les observations entre pairs pour une analyse de pratique.

À travers cette approche, il ne s'agit pas d'inventer la pratique modélisante, mais de s'autoriser à dire ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. C'est le principe de la recherche, les résultats négatifs sont aussi importants que les résultats positifs. Il s'agit d'être attentif à l'ensemble des petits paramètres que l'on peut bouger, et qui, se cumulant pourront donner une amélioration des résultats des élèves.

PLAN DE FORMATION 18 heures

Le tableau des 18 heures se finalise. Il vous sera communiqué prochainement.

- ✗ Les personnels ZIL participent aux parcours des 18 heures.
- ✗ Les enseignants spécialisés d'ULIS et du RASED, peuvent participer à tout ou partie.

- ✘ Les réunions d'information syndicale sont à déduire de préférence sur des temps de formation à distance. Je vous remercie d'informer l'équipe de circonscription du choix retenu pour cette déduction.
- ✘ Les 18 heures de formation font partie de l'obligation de service des enseignants. Donc toute absence doit faire l'objet d'une autorisation. Ce temps est calculé au prorata de la quotité de service effectué par l'enseignant. Pour les constellations, le prorata est calculé sur les 18 heures hors temps scolaire. Les 12 heures seront effectuées selon que vous exercez ou non les jours où les remplacements sont prévus.
Le calendrier sera à définir avec votre référent pour une logique de continuité.
- ✘ La dynamique des GAR est relancée. Des thématiques seront proposées mais elles peuvent être à l'initiative des équipes, sous réserve de validation par l'IEN.

PLAN TERRITOIRES NUMÉRIQUES ÉDUCATIFS

Les départements de l'Aisne et du Val d'Oise sont les pionniers d'un projet national "Territoire Numérique Éducatif". Celui-ci vise à équiper massivement les écoles en outils numériques pour faire évoluer les scénarios pédagogiques, les stratégies d'apprentissages et la relation famille-école. Vous avez été nombreux à manifester votre intérêt en déposant un dossier. Nous ne sommes pas encore en mesure de vous préciser la nature de l'équipement qui vous sera attribué, mais nous savons d'ores et déjà que toute école qui en a fait la demande se verra dotée d'un kit numérique. La réflexion autour de ce nouvel équipement peut tout à fait trouver sa place dans un GAR et l'équipe peut solliciter un accompagnement (Erun, DANE, constellations...). Un recensement des actions aussi modestes soient-elles, des nouvelles pratiques et modalités dans la relation famille-école, sera fait à différents moments de l'année.

Pour en savoir plus : <https://www.education.gouv.fr/les-territoires-numeriques-educatifs-306176>

CLIMAT SCOLAIRE

L'amélioration du climat scolaire demeure un enjeu majeur en matière d'éducation. Parmi les différents axes, la prévention du harcèlement est un levier pour préserver une qualité de vie à l'école. Je vous invite à vous emparer de la journée nationale du harcèlement, le 5 novembre 2020, pour traiter de la question dans les classes.

Toute action de prévention peut utilement être présentée au cours du Conseil d'École.

Ressources : <https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/que-faire/je-suis-un-professionnel/>